

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Nicolas Landry, *Une communauté acadienne en émergence : Caraquet (Nouveau-Brunswick) 1760-1860*, Sudbury, Prise de Parole, 2009, 188 p., collection « Agora »

par Marcel Martel

Francophonies d'Amérique, n° 28, 2009, p. 243-245.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/044992ar>

DOI: 10.7202/044992ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

*UNE COMMUNAUTÉ ACADIENNE
EN ÉMERGENCE: CARAQUET
(NOUVEAU-BRUNSWICK) 1760-1860*

Nicolas Landry
(Sudbury, Prise de Parole, 2009, 188 p., collection « Agora »)

Marcel MARTEL
Université York

Le prolifique historien et auteur Nicolas Landry propose une monographie sur la ville néo-brunswickoise de Caraquet. Comme il le précise dans son excellente introduction, son ouvrage présente divers aspects du développement de cette ville dans un ouvrage de 188 pages.

Cet ouvrage possède plusieurs qualités. Comme l'indique Landry, sa recherche se fonde sur des sources primaires, mais aussi sur divers travaux historiques publiés sur le sujet, ce qui a l'avantage de nous familiariser avec ces études spécialisées qui ne sont pas nécessairement accessibles. L'auteur porte son regard sur six aspects particuliers du développement de cette ville. Le premier chapitre porte sur la propriété, son accès et son transfert de la fin du XVII^e siècle jusqu'en 1860, c'est-à-dire avant et après le tragique épisode de la déportation acadienne. Le deuxième chapitre traite de démographie. On y apprend que Caraquet comptait environ 173 personnes en 1761 et que, cent ans plus tard, plus de 2 500 individus y habitaient. Cette croissance démographique s'explique en partie par la forte natalité. D'ailleurs, Landry nous renseigne sur la période des mariages, soit de novembre à février, sur la naissance du premier enfant, qui survient entre neuf et douze mois après la célébration des noces, ainsi que sur la taille des familles, choisies dans le cadre de cette étude, qui comptent entre 7,4 et 9,4 enfants. Par contre, la forte mortalité infantile fait en sorte que de nombreux enfants meurent avant d'avoir atteint l'âge de douze ans. Puisque la famille est une unité socioéconomique importante, il ne faut pas s'étonner que les veufs et les veuves se remarient assez

rapidement : les hommes, deux ou trois ans après le décès de leur épouse ; les femmes, trois ou quatre ans après le décès de leur époux.

Trois des six chapitres portent sur les activités économiques des familles qui forment la communauté de Caraquet. D'après les sources – les recensements et les livres de la compagnie Robin –, plusieurs familles pratiquent une agriculture de subsistance, c'est-à-dire qu'elles cultivent et élèvent suffisamment d'animaux de ferme pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Cependant, certaines familles doivent recourir à d'autres activités économiques, dont la pêche, pour subvenir à leurs besoins. Ces familles sont-elles pauvres ? Les missionnaires catholiques et les voyageurs de l'époque ont noté la pauvreté du sol et la médiocrité des récoltes, à l'exception de la culture de la pomme de terre. En utilisant le recensement de 1861 pour évaluer la production agricole, l'auteur, pour sa part, constate que quatre cultures dominent la production – le foin, le blé, l'avoine et la pomme de terre – et que les agriculteurs de Caraquet ont un certain succès dans le domaine. Bien entendu, ce succès est relatif : ce n'est pas la disette, mais ce n'est certainement pas le Pérou.

Si la pêche constitue une activité économique cruciale, elle permet aussi de mieux comprendre la réalité socioéconomique de nombreuses familles, marquée par la dépendance à l'égard des compagnies qui détiennent le monopole d'exploitation des ressources de la mer, notamment celle de la morue. Puisqu'il y a très peu d'argent circulant à Caraquet, une situation qui s'apparente à celle qui prévaut ailleurs dans les milieux ruraux du XIX^e siècle, l'achat à crédit est également une réalité quotidienne. Certes, certains habitants sont plus endettés que d'autres, mais aucun débiteur ne parvient à briser le cercle de l'endettement. D'ailleurs, Landry nous apprend que même les meilleurs pêcheurs ne réussissent à rembourser que 60 % de leurs dettes contractées auprès des compagnies. Par contre, la condition socioéconomique des pêcheurs de Caraquet est similaire à celle des pêcheurs qui vivent ailleurs sur la côte et en Gaspésie.

Le dernier chapitre traite des aspects sociaux en abordant les thèmes de la religion et de l'éducation. Pour l'Église catholique, la période de 1766 à 1830 en est une de mission. Caraquet relève alors du diocèse de Québec, et les prêtres et les religieux y sont peu nombreux. En effet, vers 1800, il n'y a que quatre prêtres dans le Nouveau-Brunswick francophone. Par ailleurs, Caraquet devient le chef-lieu des

missions situées au sud de la Baie des Chaleurs. Bien que la présence des religieux ne soit pas permanente, cela n'empêche pas les missionnaires, qui visitent Caraquet, de tenter de contrôler les comportements sociaux des membres de la communauté, notamment lorsqu'il est question de la consommation d'alcool et des fréquentations entre les deux sexes sans surveillance parentale. Malgré cela, la place de l'Église dans le développement de la communauté suscite de nombreux conflits, comme le relate Landry, notamment au sujet de l'emplacement de l'église.

Quant à l'éducation, elle n'est pas une priorité pour les familles acadiennes. Cette situation s'explique d'abord par des facteurs économiques. Dès que les enfants sont suffisamment âgés, ils doivent contribuer aux revenus familiaux par leur labeur. Dans ces circonstances, ils ne sont pas envoyés à l'école. Ensuite, la faible présence d'effectifs religieux et l'État provincial, qui favorise le développement d'un système scolaire reflétant les intérêts de l'Église anglicane, constituent d'autres facteurs qui expliquent le faible intérêt des familles acadiennes pour l'éducation.

Les lecteurs de comptes rendus espèrent souvent que l'auteur insiste sur les faiblesses de l'ouvrage recensé. Dans le cas qui nous intéresse, il y en a peu, compte tenu de la nature de l'ouvrage. Landry a privilégié la synthèse plutôt que la monographie spécialisée, fondée sur une analyse pointue qui dérouté, parfois, le lecteur qui connaît peu le sujet ou qui n'est pas habitué à l'approche scientifique. Certes, l'auteur aurait pu nous en apprendre davantage sur les interactions au sein de la communauté, sur le rôle de l'État et sur les relations avec les représentants de l'État provincial et les habitants des régions avoisinantes. Cela étant dit, il faut saluer la publication de cet ouvrage fort accessible.